SEANCE DU 29 JUIN 2018

Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CINTRAT, Maire.

Etaient présents: Jean-Luc CINTRAT, Jean-Paul DUPONT, Claude PERIER, Claude BRAY, David MOUGE, Yvon PERISSERE, Armelle PRINGAULT.

Etaient absents: Marie-Claude BEAUCOUSIN, Emmanuel VIALLON

Pouvoir: Marie-Claude BEAUCOUSIN à Jean-Paul DUPONT, Emmanuel VIALLON à Jean-Luc **CINTRAT**

Formant la majorité des membres en exercice.

Approbation du compte rendu du 05 juin 2018

ADHESION AU REGIME D'ASSURANCE CHOMAGE

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est amené à recruter des agents non titulaires de droit public (pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, remplacement d'agent indisponible...) ou non titulaire de droit privé (contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat d'apprentissage...)

En cas de perte involontaire d'emploi de ces agents (non renouvellement de contrat de travail à durée déterminée, licenciement), 2 du Code du travail permet aux collectivités territoriales d'adhérer au régime d'assurance chômage pour leurs agents non titulaires, cette adhésion est facultative et révocable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adhérer au régime d'assurance chômage.

REMPLACEMENT DES FENETRES DE LA MAIRIE

Le Maire informe le conseil municipal qu'en raison de la vétusté des fenêtres sur la façade avant de la mairie, il est nécessaire de les remplacer.

Deux entreprises ont été contactées. L'entreprise BRAY a fait une proposition de travaux à 3 314.40 € TTC et l'entreprise COMBE à 2683.20 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité retient l'entreprise BRAY dont le montant des travaux s'élève à 3314.40 € TTC

Question diverses

En même temps que les travaux d'agrandissement de la mairie, il est décidé de refaire la toiture à l'arrière de la mairie.

La séance est levée à 20h45

Commune de SAINT LUC

Canton d'Evreux Sud Département de l'Eure -9 JUIL, 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 22 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CINTRAT, Maire,

conseillers Claude BRAY, Armelle PRINGAULT, David MOUGE

Étaient présents : Jean-Luc CINTRAT, Jean-Paul DUPONT, Claude PERIER,

Nombre de conseillers en exercice : 9

Absents: Emmanuel VIALLON, Marie-Claude BEAUCOUSIN

Présents : 6 Votants : 8 Pouvoir: Emmanuel VIALLON à Jean-Luc CINTRAT, Marie-Claude

BEAUCOUSIN à Jean-Paul DUPONT

Monsieur Jean-Paul DUPONT a été élu secrétaire de séance.

REMPLACEMENT DES FENETRES DE LA MAIRIE

Le Maire informe le conseil municipal qu'en raison de la vétusté des fenêtres sur la façade avant de la mairie, il est nécessaire de les remplacer.

Deux entreprises ont été contactées. L'entreprise BRAY a fait une proposition de travaux à 2 251.20 € TTC et l'entreprise COMBE à 3 314.40 € TTC.

Le conseil municipal, En avoir délibéré A l'unanimité

Retient l'entreprise BRAY dont le montant des travaux s'élève à 2 251.20 € TTC

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire, Jean-Luc CINTRAT



Certifié exécutoire compte tent réception en Préfecture le Le Maire,